

**Cause  
toujours!**

DES MÊMES AUTEURS

ÉRIC TRAPPENIERS & ALAIN BOYER

Famille quand tu nous tiens

*Dunod, 1996 (épuisé)*

*réédition augmentée sous le titre:*

Se former à la thérapie familiale

*Dunod, 2001 (épuisé)*

Se former au travail en institution

De l'épuisement professionnel

à la découverte de la relation

*Dunod, 2000 (épuisé)*

S'épanouir en couple et en famille

Histoires de vie et pistes de réflexion

*InterEditions, 2003*

La Psychothérapie du lien couple, famille, institution

Intervention systémique et thérapie familiale

*Érès, 2005*

ALAIN BOYER

Guide philosophique pour penser le travail éducatif  
et médico-social

t. 1 : La Loi de l'échange

*Érès, 2001*

t. 2 : L'Institution et la violence

*Érès, 2001*

t. 3 : Le Désir du sujet

*Érès, 2003*

Éric Trappeniers  
Alain Boyer

# Cause toujours!

À QUOI ON OBÉIT  
QUAND ON DÉSOBÉIT

COULEUR**PSY**  
SEUIL



COLLECTION DIRIGÉE PAR MONY ELKAÏM

ISBN: 2-02-084591-1

© Éditions du Seuil, mars 2006

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Extrait de la publication

# Introduction

Nous nous sommes tous trouvés, à un moment ou à un autre de notre vie, en difficulté face à une autorité à laquelle nous devons rendre des comptes : enfants, nous devons obéir à nos parents ; parents, nous devons nous faire obéir ; supérieurs hiérarchiques, nous donnons des ordres ; subordonnés, nous en recevons. Quand il nous faut obéir, nous éprouvons parfois le sentiment que l'on porte atteinte à notre liberté individuelle ; et quand il s'agit de nous faire obéir, d'autres obstacles apparaissent : nous craignons de porter atteinte à la liberté de l'autre, ou bien nous nous heurtons, de sa part, à un refus tous azimuts. Nous avons beau exiger, réclamer, crier, rien n'y fait... « J'ai beau lui parler sur tous les tons, il ne m'écoute pas. »

Nous sommes bien sûr outrés de voir un enfant ou un

adolescent nous désobéir ouvertement, car il nous semble que l'obéissance va de soi. Du moins tentons-nous de nous en convaincre. Or les difficultés que nous venons d'évoquer montrent bien qu'il n'en est rien. Obéir n'a rien de naturel : cela suppose que les deux parties aient un sens commun et un minimum de désir de vivre ensemble. Ce sens et ce désir sont la seule assise légitime d'une autorité. Et, sans obéissance ni autorité, aucune vie commune n'est possible – sauf la soumission grégaire à un pouvoir coercitif accompagnée du renoncement à toute responsabilité individuelle.

Et lorsqu'on se retrouve confronté non plus à une seule personne, quelle qu'elle soit, mais à un groupe ou un corps professionnel, les difficultés ne sont pas moindres, au contraire : la négociation et même la conversation sont d'autant plus difficiles à engager et à mener à bien qu'on a affaire à des groupes plus larges, qu'il s'agisse d'enseignants, d'éducateurs, de policiers ou de cadres...

Tous les parents savent que se faire obéir ne va pas de soi ; nous voudrions, dans ce livre, leur montrer qu'obéir ne va pas de soi non plus. Les deux positions sont bien plus complexes qu'on ne l'imagine, et, lorsque la situation se bloque – lorsque par exemple un enfant refuse systématiquement d'obéir à ses parents –, il n'est pas facile de sortir de l'impasse. Ce livre voudrait aider le lecteur à comprendre comment, à tel moment, dans tel contexte, apparaissent des comportements que nous qualifions de désobéissance, mais dont la raison d'être est bien plus profonde. Quand celle-ci n'est pas décelée ou comprise, ils deviennent à leur tour source de malenten-

dus, de souffrance, voire de haine et d'agressions réciproques. Et la situation empire encore, se bloque, devient un jeu sans fin où les deux parties sont piégées.

Pour parvenir à se faire obéir, il est donc nécessaire de comprendre les ressorts cachés de l'obéissance et de la désobéissance. C'est ce à quoi nous allons nous employer dans les chapitres qui suivent.





# 1

## Pourquoi m'as-tu fait ça ?

Il va de soi pour chacun d'entre nous que l'autre ou les autres auxquels j'ai affaire voient les choses comme je les vois. Comment pourrait-il en être autrement ? Ce serait dire que je suis sans arrêt dans l'erreur ou, pour le moins, marginal.

Malheureusement, c'est l'inverse qui, bien souvent, se vérifie : l'autre ou les autres auxquels j'ai affaire ne voient pas les choses comme je les vois. La preuve : quand je leur demande de faire quelque chose, ils ne le font pas comme j'attends qu'ils le fassent, et ce, apparemment, sans la moindre mauvaise volonté de leur part. Alors se pose la question de l'obéissance et de la désobéissance : pourquoi ne font-ils pas ce que je leur demande de faire comme j'attends qu'ils le fassent ?

Pierre ne fait pas ce que je lui demande comme j'at-

tendais qu'il le fasse. Si Pierre m'est indifférent, je ressens quelque désagrément de n'avoir pas obtenu le résultat escompté, mais sans plus ; j'en conclus qu'il ne doit pas être très malin et, dorénavant, je ferai appel à quelqu'un d'autre pour obtenir le résultat que je souhaite.

En revanche, si la personne de Pierre ne m'est pas indifférente, je ressens tout autre chose que le simple désagrément de n'avoir pas obtenu le résultat escompté. L'enjeu n'est plus seulement le résultat, mais ce que j'imaginai de la relation qui se joue entre nous. J'en attendais confirmation – Pierre voit bien les choses comme moi –, voici que j'en reçois infirmation : Pierre ne voit pas les choses comme moi. Comment cela est-il possible ? Pourquoi me faire ça à moi, qui avais toujours eu confiance en lui ?

Nous venons de parler de moi face à Pierre. Mais qu'en est-il de Pierre ? Qu'a-t-il ressenti quand j'ai formulé ma demande ? Qu'a-t-il ressenti quand il s'appliquait à faire ce qu'il avait compris de ma demande ? Que ressent-il quand il me voit si mécontent ?

Car ces places diverses, que nous avons résumées à deux par souci de clarté pédagogique, chacun et chacune d'entre nous les tient, peu ou prou, à l'un ou l'autre moment de son existence.

Le propos de ce livre n'est pas de donner des recettes permettant d'obtenir de l'autre ce qu'on veut, mais d'essayer de faire comprendre la structure relationnelle qui est génératrice des multiples figures de ce qu'on appelle la désobéissance et par conséquent, aussi, de l'obéissance. Sans oublier que cette relation, dont

certains imaginent – s'agissant par exemple de leur conjoint(e) ou de leur(s) enfant(s) – qu'elle relève du seul domaine privé, est traversée de part en part par les représentations sociales, et en ce qu'elles ont de plus contraignant : le droit.

Or ce droit est lui-même traversé de part en part par une notion : celle de contrat – contrat de mariage, contrat de vente, contrat de travail, etc.

Un contrat, c'est bien cela que j'avais passé avec Pierre, ce Pierre qui m'était complètement indifférent. Mais aussi ce Pierre qui ne m'est pas indifférent si, en effet, ce que j'attendais de lui, sans me le dire à moi-même aussi ouvertement, était un retour sur investissement. Voilà qui en dit long sur le contrat de mariage tel qu'il est inscrit dans notre code civil : les personnes ni leurs relations autres qu'intéressées n'ont rien à y voir. Réfléchissons donc un instant sur ce que peut bien être un « contrat » et si l'on ne pourrait pas envisager une autre façon de s'entendre avec ceux dont nous partageons la vie.

Je peux avoir affaire à eux *pour* faire quelque chose que j'ai décidé de faire, et parce que, *pour* cela, j'ai besoin de l'aide de quelqu'un – ou d'un groupe –, qui ait certaines particularités que tu me parais présenter – que tel groupe me paraît présenter :

– pour fonder une famille, par ce que l'on appelait autrefois un mariage de raison, ce qui passe aujourd'hui pour une pratique d'un autre âge alors que c'est ainsi que vivent – mal, parfois – nombre de nos contemporains : pensons à tous les parents qui restent en couple *pour* les enfants, *pour* ne pas se retrouver seul chacun de son côté,

*pour* ne pas faire de peine à l'autre, *pour* les avantages économiques que cela présente, etc. ;

– pour militer au service de quelque cause : celle de Dieu, de la Révolution, des femmes, des travailleurs, des enfants, etc.

– pour travailler sur une exploitation agricole ou à quelque projet et/ou à quelque programme commun, etc.

Dans ce cas, si fonder une famille telle que je l'imaginais s'avère impossible avec toi, pour l'une ou l'autre raison, s'il s'avère que les enfants n'ont plus besoin de moi, que tu ne suffis plus à remédier à mon sentiment d'isolement, ou que le groupe n'y suffit plus, que les avantages économiques que je retire ne sont plus si évidents, que la Révolution s'avère illusoire, que je ne crois plus à la cause à laquelle je me dévouais avec toi et/ou avec les autres, que l'exploitation agricole fait faillite, que le projet est arrivé à terme, que le programme est rempli, etc., bref, que ne tiennent plus les raisons pour lesquelles j'avais décidé de m'engager à tes côtés et/ou à vos côtés non pas en fonction de *qui* tu étais ni de *qui* étaient les membres du groupe mais en fonction de telle ou telle particularité qui m'intéressait en toi et/ou en eux, eh bien il n'y a plus de raison à ce que demeure notre alliance. Ce qui entre nous faisait office de lien ayant disparu, il n'y a plus de lien.

Ce qui est premier là est le but à atteindre, *l'objet* pour lequel nous nous sommes associés. Sans doute notre coopération, notre collaboration, était-elle efficace, agréable même éventuellement. Peut-être éprouvons-nous du chagrin à nous séparer. Il n'empêche : « n'ayant

plus rien à faire ensemble », comme on dit si justement, de même d'ailleurs que, au temps de notre coopération, nous n'avions rien à faire ensemble, peut-être, en dehors des heures que nous consacrons à l'activité commune, chacun, ayant rempli son rôle, part de son côté. L'alliance, là, n'est que transitoire, quelque amer que puisse en être le verdict si l'un ou l'autre s'imagine qu'il s'agit d'une véritable relation, qu'il est accueilli pour *qui* il est et pas seulement pour *ce qu'*il est, que ce qui est premier est le plaisir de bien vivre ensemble. Bien vivre ensemble n'est qu'une retombée éventuelle, mais nullement nécessaire, de la collaboration.

Le motif, en ce cas, est en définitive de l'ordre de l'intérêt que présente, pour chacun – c'est un intérêt privé –, le fait de nous associer, de passer ensemble un *contrat*.

Mais je peux aussi avoir affaire avec toi – et/ou avec d'autres –, non pas *pour* ceci ou pour cela, mais parce que c'est comme ça, parce que, à ce moment de ma vie, ça arrive, c'est là. Peu importe de quelle façon se présente ce « c'est-comme-ça » : coup de foudre amoureux devant telle personne, naissance de tel enfant ou de tel frère ou de telle sœur, arrivée dans tel quartier ou tel village – pour cause de déménagement, ou de migration ou de déplacement, etc. –, nomination à tel poste, etc. Ce qui est important est que ça arrive, sans que je puisse faire que ça n'arrive pas, sans que je puisse faire comme si ça n'arrivait pas. Bref : c'est que je ne maîtrise rien. Ce qui importe d'abord n'est pas *ce que* nous ferons ou vivrons ensemble en fonction de ce que *je* déciderai, mais *le fait*

*que* nous sommes appelés à faire, à vivre, quelque chose ensemble.

Ce que nous sommes alors appelés à faire ensemble, à vivre ensemble, si nous y consentons – c’est la seule marge de maîtrise, puisque je peux le refuser –, a comme sens, non pas de produire ceci ou cela où nous trouverions l’un et l’autre un intérêt, la satisfaction d’un besoin, etc., mais de permettre que, grâce au pacte que nous passons, nous vivions ensemble le mieux possible.

Pourquoi parler là de pacte ? Parce que ce dont il s’agit avant tout quand on veut vivre bien ensemble est de le faire dans la paix ; et un pacte, c’est la convention passée, pour établir la paix, entre des hommes et des femmes qui, auparavant, n’avaient rien à partager. Or ce qui fait que nous avons affaire ensemble est, d’entrée de jeu, une contrainte, une violence que je subis : ça me tombe dessus, comme on dit – « Je tombe amoureux », « Je tombe enceinte », « En arrivant dans cette équipe, je suis bien tombé », etc. –, *c’est là*, ça arrive, c’est comme ça, à nous de convenir ensemble de ce que nous voulons en faire, de donner un sens à ce qui n’en a encore aucun.

L’inconvénient qu’il y a à parler de contrat est que, dans bien des circonstances, et tout particulièrement quand il s’agit des enfants, les contractants prétendument libres occupent des positions qui font qu’ils ne sont pas également libres : il y a d’un côté les représentants du pouvoir, sous quelque forme que ce soit, et de l’autre les assujettis – penser au « contrat » de travail entre le chômeur toujours potentiel, qui n’a que sa force de travail, et le patron qui dispose des moyens de travail sans lesquels

la force de travail n'a aucune valeur. Ce que masque hypocritement le terme « contrat » est la violence de cette situation : les dés sont pipés au départ. Or cela se vérifie partout : quand j'arrive dans un groupe, dans un immeuble, dans une entreprise, les hommes et les femmes qui sont déjà là, avec les habitudes de vie qui leur semblent aller de soi, ont le pouvoir de me considérer comme un intrus ou de m'accueillir. Dans ce dernier cas, nous sommes appelés, les uns et les autres, les « anciens » comme le nouveau venu, à convenir de la façon dont nous vivrons désormais ensemble, des façons de faire que nous nous engageons à respecter les uns et les autres. Nous voici responsables, les uns et les autres, du devenir de ce que nous avons été amenés à partager. Ce qui, au départ, m'était « tombé » dessus devient ce que nous avons à construire ensemble.





## **2**

# **Obéir n'est pas se soumettre**

Pour que nous sachions bien tous de quoi nous parlons, il est nécessaire, avant de dire quoi que ce soit sur l'obéissance, de poser une distinction. Par le même mot, « obéissance », le langage courant désigne deux attitudes différentes. Il y a celle que des adultes investis d'une autorité demandent à des enfants – et parfois à d'autres adultes dans certains contextes. Il y a celle que demande à ses subordonnés, adultes ou enfants, quelqu'un qui est en position de pouvoir. Dans le premier cas il s'agit d'obéissance ; dans le second, il s'agit de soumission. Or, confondre les deux a en général de fâcheuses conséquences.

## DEUX ATTITUDES

L'obéissance, dont il sera question dans ce livre, a pour but de faire grandir celui, celle ou ceux à qui quelqu'un ayant autorité demande d'obéir. C'est le cas, prioritairement, des enfants, qui doivent obéissance d'abord à leurs parents puis à leurs éducateurs divers, dont les enseignants. Quand il s'agit d'adultes, si on leur demande d'obéir, c'est, nous le verrons, pour permettre que la vie ensemble soit possible, ce qui serait impensable si chacun ne suivait que son caprice ou son intérêt particulier. La caractéristique fondamentale de cette obéissance est qu'elle est au service de ceux dont on exige qu'ils obéissent et au service de la vie commune, par laquelle tous et chacun ont le souci que tous et chacun vivent ensemble au mieux.

La soumission, qui est évoquée ici pour en montrer le piège, a pour caractéristique fondamentale exactement le contraire. Ceux dont on prétend exiger qu'ils « obéissent » doivent là, à la vérité, se soumettre, non pas à une autorité qui les fait grandir ou qui leur permet de vivre bien ensemble, mais à un pouvoir qui a besoin de leur soumission pour atteindre ses objectifs à lui, particuliers.

Ce pouvoir peut s'exercer de deux façons. Ou bien il est exercé directement par une personne sur une autre personne. C'est le cas, par exemple, de celui qu'exerce la maîtresse de maison sur la femme de ménage. Souvent, la maîtresse de maison parle de « sa » femme de ménage,

comme si elle lui appartenait au même titre qu'un objet. Et, de fait, la femme de ménage doit se soumettre – dans les limites fixées par la loi commune s'il y en a une – aux ordres que lui donne la maîtresse de maison pour atteindre son objectif à elle, privé : que sa maison soit bien tenue. Si cette femme de ménage qu'elle a embauchée ne lui permet pas d'atteindre l'objectif qui est le sien, particulier, elle la renvoie – dans les limites fixées par la loi commune s'il y en a une. Peu lui importe que la femme de ménage s'épanouisse ou non dans son travail, et son premier souci n'est pas qu'elles vivent bien toutes les deux ensemble – sinon parce que, dans ce cas, la femme de ménage travaillera de meilleur gré à son service. La soumission demandée n'a pas du tout pour but de servir l'intérêt de la femme de ménage ou de la vie commune à elle et à sa patronne.

Deuxième cas le plus fréquent dans les sociétés dites développées, ce pouvoir est exercé indirectement par l'intermédiaire de postes hiérarchiques plus ou moins nombreux. L'ouvrier doit se soumettre aux ordres d'un contremaître, la secrétaire doit se soumettre aux ordres d'un(e) chef de département, le travailleur social doit se soumettre aux ordres d'un(e) chef de service, l'infirmière doit se soumettre aux ordres de la surveillante, etc. ; à leur tour, le contremaître, le chef de département, le chef de service et la surveillante, etc., doivent se soumettre à celui ou à celle qui occupe le poste au-dessus ; et ainsi de suite jusqu'au directeur général, le « patron », la « patronne », qui parfois doit à son tour se soumettre aux ordres d'un conseil d'administration, lequel se soumet

aux actionnaires. Malgré les discours mensongers que l'on entend parfois tenir, le but de tout cela n'est pas que chacun soit grandi par son travail, ni que tout ce monde vive bien ensemble – sinon parce que, dans ce cas, chacun travaillera de meilleur gré, comme l'ont compris les conseillers en management. La seule chose recherchée est que soient atteints les objectifs de l'entreprise, qu'elle soit privée, associative ou publique. Là non plus la soumission demandée n'a pas pour but d'être au service des gens qui travaillent au sein de l'entreprise ou de leur vie commune durant le temps où ils s'y côtoient. La vie quotidienne de millions d'entre nous – pour ne rien dire des licenciements – permet de vérifier cela tous les jours.

Que ce pouvoir s'exerce directement ou indirectement, il manifeste qu'il n'y a pas d'abord entre les personnes concernées une relation proprement humaine, de personne(s) humaine(s) à personne(s) humaine(s), mais un rapport marchand entre acheteur(s) et vendeur(s). La maîtresse de maison achète la capacité de travail de la femme de ménage, qui la lui vend pour un certain temps ; de même, tout en haut de la pyramide dans une entreprise, le patron, l'État ou les actionnaires achètent la capacité de travail des employés pour un certain temps ; parmi ceux-ci, ceux qui occupent des postes intermédiaires (directeurs et chefs divers) ne sont que les représentants de ces acheteurs, qui ont acheté leur capacité à veiller à ce que la capacité de travail de ceux qui occupent des postes inférieurs soit bien mise en œuvre. D'où le fait que la maîtresse de maison parle de « sa » femme de ménage ou l'entrepreneur de « ses » collaborateurs : ce que j'ai acheté

DANS LA MÊME COLLECTION

À quel psy se vouer ?

Psychanalyses, psychothérapies : les principales approches  
*Collectif sous la direction de Mony Elkaim*

2003

Ma psychose, ma bicyclette et moi

La raison de la folie

*Fritz B. Simon*

2003

La Sagesse du désir

Le yoga et la psychanalyse

*Christiane Berthelet Lorelle*

2003

L'Homme relationnel

*Jean-Jacques Wittezaele*

2003

Les États autistiques chez l'enfant

*Frances Tustin*

*(nouvelle édition)*

2003

Manger beaucoup, à la folie, pas du tout

La thérapie stratégique face aux troubles alimentaires

*Giorgio Nardone, Tiziana Verbitz, Roberta Milanese*

2004

Pourquoi, docteur, notre enfant a-t-il des problèmes ?

*Anny Cordié*

2004

Quand la famille marche sur la tête

Inceste, pédophilie, maltraitance

*Martine Nisse et Pierre Sabourin*

2004

Traiter les cas difficiles

Les réussites de la thérapie brève

*Richard Fisch et Karin Schlanger*

2005

Des yeux pour guérir

EMDR : la thérapie pour surmonter l'angoisse,

le stress et les traumatismes

*Francine Shapiro et Margot Silk Forrest*

2005